

Image not found or type unknown



Voyages-sncf.com surcoût du vol

Par **dfiolek**, le **12/04/2008 à 10:11**

Bonjour,
J'ai réservé un séjour (Vol, hôtel, location de voiture) sur Voyages-Sncf.com pour 2 adultes et 2 enfants à Fuerteventura.
Mon vol retour est à escale.
"Puerto Del Rosario / Madrid" puis "Madrid / Paris".
2 heures après ma réservation, la compagnie aérienne (Air-France) a annulé la première partie de mon vol retour.
8 jours après ma réservation et débit sur mon compte d'une partie du voyage, Voyages-Sncf.com m'a proposé un surclassement sur ce même vol (même horaire, même condition, même classe) mais avec 110€ de plus.
24€ de plus par enfant et 31€ de plus par adulte.
Est ce légal ?
Est à moi de supporter ce surcout ?
Que sont mes recours ?
CdtrnDidier FIOLEK